



Liste des traitements à caractère personnel

Dossier médical commun des patients	2
Armoire à pharmacie sécurisée	3
Dossier d'analyses biologiques	4
Système de vidéoprotection	5
Gestion du dossier administratif du patient	6

Dossier médical commun des patients

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de santé, données d'identification, données vidéo pour les téléconsultations

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion du dossier médical commun à tous les services

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical. Les séquences vidéo ne sont pas sauvegardées.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Armoire à pharmacie sécurisée

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-candelie.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la délivrance de médicaments pendant les heures de fermeture de la pharmacie centrale

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont la pharmacie, les services de soins.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, de 10 ans au-delà de cette période les données sont archivées 1an

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Dossier d'analyses biologiques

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Le sous-traitant des données : est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société SIGEMS, qui est hébergeur de données de santé : données de santé, données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Système de vidéoprotection

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :
données d'identification

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la sécurité des biens et des personnes

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de sécurité du l'établissement et les autorités compétentes en cas d'enquête

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 1 mois

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier (dpo@ch-agen-nerac.fr)

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander à vous opposer au traitement des données si vous avez une raison particulière valable

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre identification

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

Gestion du dossier administratif du patient

Le responsable du traitement (Art 13-1 a) est le Centre Hospitalier de la Candélie

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement

Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b) est joignable au 05 53 69 78 94 ou dpo@ch-agen-nerac.fr

La finalité (Art 13-1 c) est la facturation des prestations effectuées

La base juridique (Art 13-1 c) de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

Les destinataires (Art 13-1 e) des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

Aucun transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

La durée de conservation (Art 13-2 a) des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

Vos droits (Art 13-2 b) : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

Réclamation (Art 13-2 d) : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

Les informations (Art 13-2 e) : fournies sont strictement nécessaires à votre **identification et au suivi de la facturation.**

Aucun traitement (Art 13-3) ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.